

Lure, le 19 Juillet 2019

Agence Régionale de la Santé de la région Auvergne Rhône Alpes
241 Rue Garibaldi
69003 LYON

Monsieur le Directeur Général,

La Coordination Nationale des Comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité est indignée des conclusions de l'enquête sur la mort in utero d'un enfant à Die le 18 février dernier.

Comment cette enquête peut-elle conclure que le retard aux soins (il s'est écoulé près de trois heures entre l'appel au Service de transport d'urgence et la naissance de l'enfant) n'est pas responsable du décès ? Les gynécologues obstétriciens adhérents à notre coordination nous ont bien confirmé que la non perception des mouvements fœtaux, même si elle exprimait (peut-être) le retentissement du décollement placentaire sur la vitalité du bébé ne permettait pas d'affirmer la proximité de sa mort. Celle-ci n'a été constatée qu'après l'arrivée de l'hélicoptère avec la sage-femme et du matériel. Et ce d'autant plus qu'il s'agissait apparemment d'un décollement placentaire non massif, puisqu'il n'a pas entrainé de troubles graves de la coagulation, ni de retentissement hémodynamique préoccupant.

Nous sommes d'autant plus indignés que tout en affirmant que le retard aux soins n' a pas eu d'influence sur le pronostic, les conclusions de cette enquête tendent à accréditer l'idée que les parents seraient en partie responsables pour avoir consulté plusieurs professionnels de santé durant la grossesse. Outre une pratique culpabilisante inadmissible, cela traduit l'ignorance totale des experts de la vraie vie, de la réalité de l'accès aux soins dans notre pays, des difficultés pour avoir des rendez-vous par exemple, et des inquiétudes légitimes d'une femme enceinte, surtout quand un précédent accouchement a été compliqué.

Nous considérons donc que la fermeture de la maternité de Die a sans doute été responsable de la mort de cet enfant.

Cela renforce la Coordination Nationale dans sa volonté de combattre toute nouvelle fermeture de maternités et d'exiger des réouvertures partout où, comme à Die, l'isolement géographique justifie une maternité, pour la sécurité

Je vous prie de recevoir mes salutations distinguées.

Michèle LEFLON

Présidente de la Coordination Nationale des Comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité



des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

(Fondée à Saint Affrique en avril 2004) Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Secrétariat : Lundi : 8h45-11h15 et 13h40-17h30 / Mardi : 8h45-14h45 / Jeudi : 8h45-11h15 / Vendredi : 13h40-16h15

Tél: 09 67 04 55 15

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025 Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146

Site: http://coordination-defense-sante.org/
Contact: cda12550@coordination-defense-sante.org
Présidente: Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

Vice-Présidente : Rosine LEVERRIER boudchoum@wanadoo.fr

Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly - 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02